

<https://ricochets.cc/Maternite-et-hopital-de-Die-le-prefet-de-la-Drome-Hugues-Moutouh-specialiste-en-enfumage.html>



Maternité et hôpital de Die : le préfet de la Drôme Hugues Moutouh spécialiste en enfumage !

- Les Articles -

Date de mise en ligne : lundi 8 juillet 2019

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Remarques persos

A Die le 4 juillet une sorte de réunion publique a finalement eu lieu, des diois ont questionné et critiqué la suppression de la maternité et les projets des autorités pour l'hôpital de Die, le préfet a mis en scène le « dialogue ».

le préfet a mis en scène le « dialogue »

Comme le tyran Macron, il a joué le mec cool et moderne qui parle debout aux gens en chemise. Au final, rien de nouveau, il a juste confirmé que les autorités ne veulent rien changer à leurs plans de démantèlement de l'hôpital et ne veulent pas ré-ouvrir de maternité. Comme d'habitude, la voix et les désirs des populations ne comptent guère, ce sont les technocrates, le gouvernement et les élus qui décident d'en haut de ce qu'ils jugent faisables et bon pour les habitants.

Le préfet de la Drôme Hugues Moutouh tente de justifier après coup la décision de fermer la maternité notamment par le fait qu'il y aurait 25 fois plus d'accouchements à domicile dans le Diois par rapport à la moyenne nationale.

Ces propos sont doublement méprisants car :

- Même quand une femme accouche à domicile, il y a besoin d'avoir un hôpital à proximité en cas de pépin
- [La moyenne nationale des accouchements à domicile étant d'environ 1%](#), ça fait donc seulement 25 %, c'est dans tous les cas écarter les 75% des autres !

Mais le préfet de la Drôme Hugues Moutouh se fout de la réalité et de la vie des gens, il veut juste faire du blabla pour tenter de justifier les décisions unilatérales venues d'en haut.

Ce genre de réunion publique ne sert qu'à montrer un semblant de démocratie : « on vous a entendu, mais de toute façon on continuera comme on a déjà décidé au départ sans vous ».

Il n'y a ni dialogue ni concertation, mais juste une mise en scène ridicule, de la communication pour essayer de faire passer la pilule amère.

► Voir aussi [cet article sur le projet de pseudo-hôpital, sur des terres agricoles](#), et **ci-dessous le communiqué du Collectif de défense de l'hôpital de Die.**

► Quelques liens presse sur cette réunion :

- <https://mediascitoyens-diois.info/2019/07/die-26150-pas-de-reouverture-de-la-maternite-assure-le-prefet/>
- <https://www.ledauphine.com/drome/2019/07/06/die-l-offre-de-soins-dans-le-diois-passee-au-scanner>
- <https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/maternite-de-die-le-prefet-de-la-drome-face-aux-habitants-pendant-pres-de-deux-heures-1562279026>



Le préfet de la Drôme Hugues Moutouh à Die le 4 juillet 2019

Communiqué du Â« Collectif de défense de l'hôpital de Die Â»

Premières mises au point après la réunion d'information du Directeur de l'ARS et du Préfet :

[Suite aux communications du Préfet, du Directeur du centre hospitalier de VALENCE et de l'ARS, voici quelques rectifications spontanées et factuelles.](#)

1. Les parents dont l'enfant est mort in utero n'ont jamais été entendus par l'ARS dont le rapport n'est pas contradictoire à leur égard. Ils n'ont pas souhaité être entendus, trop choqués par le drame qu'ils avaient vécu. On ne peut donc pas leur attribuer de quelconques défaillances/intentions dans le suivi de la grossesse. Le contradictoire sera rétabli lors de l'expertise judiciaire pendante.
2. Il est faux de dire que de toutes façons il y avait peu de chance que l'enfant survive. Ce qui est juste c'est de dire que tout n'a pas été mis en oeuvre pour donner le maximum de chances de survie à cet enfant d'une part du fait de l'éloignement de la maternité la plus proche et d'autre part du fait des défaillances du Â« protocole Â». Et c'est sans compter que la maman a failli succomber aussi du fait de l'hémorragie.
3. Si des femmes accouchaient à domicile dans le Diois avant la fermeture de la maternité, ceci n'est plus possible aujourd'hui : elles doivent se trouver à moins de 30 minutes d'un hôpital. En tout état de cause, d'une part c'est un choix et d'autre part elles ne représentent pas la majorité des Dioises ; lesquelles se rabattent d'ailleurs vers les CH de VALENCE et de MONTELMAR avec toutes les difficultés que cela engendre.
4. Les femmes Dioises ne s'entourent pas de Â« doulas Â» comme l'énonce le Préfet dans la presse, mais ont besoin d'accouchements sécurisés. L'État ne peut ainsi justifier sa politique de délaissement des femmes qui accouchent au bord de la route (d'ailleurs sans doulas, ni sage-femme, mais dans des voitures ou dans des camions de pompiers qui ne sont pas non plus des doulas).
5. Le nouvel hôpital n'est pas Â« trop beau et trop neuf Â» . Evidemment tout le monde veut un Â« bon hôpital Â» dans lequel les soignants et les usagers se sentent bien. Cependant en l'état actuel du Â« projet Â», le peu qui est connu questionne sur de nombreuses dimensions dont l'environnement et le social. En ce sens la rénovation intégrale et écologique des actuels bâtiments ne serait-elle pas plus judicieuse ? N'y a-t-il pas un Â« projet Â» de réorganisation forcée de l'offre hospitalière ? Question à laquelle il n'a pas encore été répondu : y a-t-il eu une étude objective et sérieuse analysant les coûts et avantages d'une rénovation par rapport à une nouvelle construction ? Si oui, pourquoi ne pas la communiquer ? Sinon, comment faire confiance aux politiques publiques élaborées au Â« doigt mouillé Â» ?

6. Si les Diois étaient Â« réfractaires aux politiques de santé publique Â», alors ils n'auraient pas défendu le maintien d'une maternité et de la chirurgie sur leur territoire depuis toujours et seraient ravis d'accoucher sur la route, de se voir mourir en couches ou de perdre leur bébé in utero. Ce qui est certain c'est qu'ils sont réfractaires à la perte d'une maternité et de la chirurgie - qui provient d'une politique publique également - qui ne leur offre plus la possibilité de vivre sereinement.

7. Les parents du bébé mort in utero et ceux des bébés nés au bord de la route ont scrupuleusement respecté le protocole de l'ARS à savoir : soit téléphoner au 15, soit téléphoner à UGO (urgences gynécologique et obstétricale). Ce cadre que le Préfet Â« juge indispensable pour assurer la sécurité Â» est bien respecté contrairement à ses allégations, mais ne fonctionne pas comme le démontrent les faits.